

Le plan comptable

Cette table permet la création , la modification  ou la consultation  des différents comptes comptables.

Chemin : [Tables / Plan comptable général](#)

Lorsque vous ouvrez votre Plan comptable général, pour rechercher un compte, vous pouvez :

1	Soit taper les premiers chiffres de ce dernier dans la cellule de recherche
2	Soit cliquer sur les onglets des natures comptables.

Comme ceci :



Les comptes généraux, créés avec le Type « Compte », sont automatiquement complétés par des zéros à la création et en saisie (selon la longueur des comptes choisie à la création de votre dossier).

Les comptes collectifs sont créés avec le Type « Collectif » : seul le préfixe de regroupement doit être saisi et ne doit pas être complété par des zéros : exemple 4011 et 4111.

Tous les comptes commençant par le même préfixe seront automatiquement rattachés à ce compte collectif. Exemple : 4011ENGIE, 4011APLIM (maximum 15 caractères) sont rattachés au compte 4011.

Ces comptes ne sont pas incrémentés par des zéros.

Afin de gagner du temps sur son suivi comptable ou sa saisie d'écriture, vous avez la possibilité de paramétrer certaines options dans les différents onglets du compte.

 **Remarque :** Il est important de savoir que vous pourrez créer des comptes en cours de saisie à tout moment.

Attention, à savoir que les comptes familles ne se créent pas directement dans le plan comptable général. Ils sont récupérés automatiquement depuis la création d'une nouvelle fiche en administratif (uniquement s'il s'agit d'un individu payeur).